

Bulletin d'informations s'adressant aux parents utilisateurs du Jardin des tournesols et du Jardin des boutons d'or



Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 27 octobre prochain au Jardin des boutons d'or. Seuls les parents ayant acquis une carte de membre avant le 19 octobre pourront y participer. (Tel que mentionné dans le bulletin de septembre). Les membres qui désirent poser leur candidature à un poste d'administrateur sur le conseil d'administration doivent se procurer le formulaire nécessaire à cette fin auprès de la directrice de leur installation. Celui-ci doit être remis avant le 22 octobre.



Menu automne-hiver

Le menu sera effectif à partir du 3 octobre, vous pourrez le consulter via notre site internet www.cpepetitssemeurs.com



Fiches d'assiduité

Il est important de signer la fiche d'assiduité de votre enfant tous les mois dans le cartable à l'entrée, car elle doit obligatoirement être conservée au dossier de celui-ci et est vérifiée par le ministère de la famille.



Rappel – Porte d'entrée/sortie

Le système de carte à puce pour entrer dans la bâtisse a été mis en place pour maximiser la sécurité des enfants au CPE. **Il est donc important que toute personne qui entre s'identifie en passant sa carte sur le lecteur.** Nous vous demandons d'être vigilants lorsque vous entrez pour éviter qu'une autre personne passe sur votre identification, ce qui pourrait alors permettre à un étranger de s'infiltrer à l'intérieur de l'installation.

Le dispositif (bouton vert) sur lequel vous devez appuyer pour sortir est présent également pour assurer la sécurité. Sa principale fonction est d'émettre une alarme au cas où un enfant tenterait de sortir de la bâtisse. **Il est donc important que ce soit seulement les parents en tout temps qui appuient dessus avant d'ouvrir la porte.**



Suivi des directives

Le CPE demeurera vigilant en appliquant les directives recommandées par le MF et la Direction de la santé publique. Vous retrouverez la dernière mise à jour des consignes pour limiter le virus en pièce jointe. Autrement, le CPE continue d'appliquer sa politique d'exclusion des enfants malades. C'est pourquoi, il est préférable en cas de doute de garder l'enfant à la maison, car advenant que votre enfant soit fiévreux au cours de la journée ou non fonctionnel pour suivre les activités du service de garde, vous devrez venir le chercher dans les plus brefs délais.

En cas de fièvre, il demeure nécessaire que l'enfant reste isolé jusqu'à 24h après la fin de la fièvre, peu importe la cause.

Étant donné que certains virus circulent en ce moment dans les deux installations, vous comprendrez que nous avons besoin de votre collaboration et de votre transparence dans la transmission de l'information en ce qui concerne la santé de votre enfant. Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous référer à la directrice de votre installation.



Fête de l'Action de grâce

Le CPE sera fermé le lundi 10 octobre prochain.



Semaine des éducatrices

La première semaine nationale des éducatrices et éducateurs de la petite enfance se déroulera du 24 au 30 octobre prochain.



3 octobre : Bouchra Ellassfi – Éducatrice au JBO

9 octobre : Audrey Cloutier – Éducatrice au JT

27 octobre : Camélia Suciu – Éducatrice au JBO

